

## TABLE RONDE N°1

### L'ESPACE DES MOUVEMENTS SOCIAUX

Lilian MATHIEU, CRPS-CNRS, Université Paris 1

La reprise d'une contestation sociale d'ampleur à compter du début des années 1990 a non seulement offert aux sociologues et aux politistes l'occasion de réaliser de nombreuses études de cas, mais elle leur a également imposé de forger de nouveaux instruments conceptuels, à même notamment de rendre compte de l'interdépendance qui tend à unir les différentes mobilisations. Car, et c'est l'un des traits les plus marquants des mouvements sociaux contemporains, ceux-ci apparaissent à la fois centrés sur des enjeux spécialisés (immigration, agriculture, condition des femmes, relations Nord-Sud, santé...) et étroitement liés les uns aux autres par des rapports allant de l'alliance à la concurrence exacerbée voire au conflit ouvert. Cette interdépendance étroite n'a pas échappé aux acteurs et actrices des mouvements eux-mêmes, comme en témoigne le développement, au sein de certains univers militants, de l'usage de l'expression de « mouvement social », au singulier, pour désigner en l'unifiant symboliquement ce nouvel acteur collectif qui, surtout depuis le mouvement de novembre-décembre 1995, s'est imposé dans le jeu politique et social français.

Le constat, aujourd'hui assez largement partagé au sein de la communauté des analystes des processus contestataires, que les mouvements sociaux contemporains tendent à constituer une sorte de « monde à part », a donné lieu à plusieurs élaborations conceptuelles. Marco Giugni et Florence Passy ont, à partir d'une étude des mouvements suisses, postulé la constitution d'une *arène des mouvements sociaux*, parallèle à celles des partis politiques et des groupes d'intérêt, par laquelle « les citoyen(ne)s peuvent adresser aux autorités politiques leurs revendications, mais aussi informer la population sur certains enjeux »<sup>1</sup>. Christophe Aguiton et Philippe Corcuff ont pointé une « déconnexion des sphères du social et du politique », en portant notamment l'accent sur les différences de temporalités (« le temps court de l'action revendicative, le temps moyen de la compétition électorale et le temps long

---

<sup>1</sup> Marco Giugni, Florence Passy, *Histoire des mobilisations politiques en Suisse*, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 201.

de la stabilisation des collectifs syndicaux ») qui les distinguent<sup>2</sup>. S'inspirant quant à elle du concept de *champ politique radical* élaboré par Philippe Gottraux<sup>3</sup>, Cécile Péchu a entrepris d'examiner les carrières des militants de Droit au logement au sein de ce qu'elle appelle le *champ militant*, distinct du champ partisan et structuré par quatre pôles (organisationnel/spontanéiste, classiste/contre-culturel)<sup>4</sup>. Gérard Mauger, enfin, a proposé le concept de *champ des mouvements sociaux*, qu'il envisage comme une composante du champ politique plus large, et au sein duquel pourraient être distinguées quatre composantes (syndicale, associative, intellectuelle et politique)<sup>5</sup>. Ces différentes pistes d'analyse présentent un certain nombre de convergences, telle qu'une préoccupation pour les relations entre mouvements sociaux et politique partisane et institutionnelle, ainsi que la prédominance de la référence au concept, issu de la tradition de recherche de Pierre Bourdieu, de *champ*.

Notre concept d'*espace des mouvements sociaux* partage l'essentiel des préoccupations et des constats de ces auteurs, et s'inscrit globalement dans la même tradition de recherche. Il s'en distingue toutefois sur un certain nombre de points, justifiant qu'on en fasse ici une présentation relativement élaborée, qui sera l'occasion d'en situer les articulations avec différentes théories de l'action collective (ainsi qu'avec des cadres conceptuels issus d'autres domaines des sciences sociales) et, *in fine*, d'en évaluer la portée heuristique comme certaines des limites. Cette tentative de conceptualisation s'appuie sur les acquis de l'analyse de différents mouvements, et spécialement de l'étude des mobilisations de prostituées, du mouvement contre la double peine, des recompositions militantes à l'origine du mouvement altermondialiste ou encore des croisades morales<sup>6</sup>. Elle a par ailleurs fait l'objet de plusieurs publications préparatoires<sup>7</sup>.

## 1. UN ESPACE D'INTERDÉPENDANCE SPÉCIFIQUE

On propose de définir minimalement l'espace des mouvements sociaux comme un univers de pratique et de sens relativement autonome à l'intérieur du monde social, et au sein duquel les mobilisations sont unies par des relations d'interdépendance. Localiser ainsi

<sup>2</sup> Christophe Aguiton, Philippe Corcuff, « Mouvements sociaux et politique : entre anciens modèles et enjeux nouveaux », *Mouvements*, n° 3, 1999, p. 9.

<sup>3</sup> Philippe Gottraux, « Socialisme ou barbarie ». *Un engagement politique et intellectuel dans la France de l'après-guerre*, Lausanne, Payot, 1997.

<sup>4</sup> Cécile Péchu, « Les générations militantes à Droit au logement », *Revue française de science politique*, 51 (1-2), 2001, et « Du Comité des mal logés à Droit au logement, sociologie d'une mobilisation », thèse de doctorat en science politique, IEP de Paris, 2004.

<sup>5</sup> Gérard Mauger, « Pour une politique réflexive du mouvement social », in Pierre Cours-Salies, Michel Vakaloulis (dir.), *Les mobilisations collectives : une controverse sociologique*, Paris, PUF.

<sup>6</sup> Sur le sens qu'on donne à cette notion, cf. Lilian Mathieu, « Repères pour une sociologie des croisades morales », *Déviance et société*, vol. 29 (1), 2005.

<sup>7</sup> Notamment « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de science politique*, 52 (1), 2002, et « Notes provisoires sur l'espace des mouvements sociaux », *ContreTemps*, n° 11, 2004.

l'activité contestataire permet de saisir la dynamique interne des relations qui unissent entre elles les différentes causes (et les organisations et militants qui les portent et les font vivre), ainsi que, sur un plan externe, les relations que cette sphère d'activité entretient avec d'autres univers sociaux, tels que le champ politique, le milieu syndical, le domaine économique ou encore — la liste n'est pas exhaustive — le monde des médias.

L'hypothèse selon laquelle se serait constitué en France un espace des mouvements sociaux se base sur le postulat d'une différenciation de nos sociétés, composées d'une multiplicité d'univers sociaux relativement autonomes les uns des autres et traversés par des logiques propres. Cette différenciation a notamment été théorisée par Norbert Elias<sup>8</sup>, Pierre Bourdieu<sup>9</sup>, Niklas Luhmann<sup>10</sup> et Michel Dobry<sup>11</sup>, qui ont respectivement proposé d'appeler *configurations*, *champs*, *systèmes* ou *secteurs* ces divers univers, tout en portant chacun l'accent sur telle de leurs propriétés — comme l'interdépendance qui unit leurs composantes (Elias), les homologues qui les rapprochent (Bourdieu), leur caractère autoréférentiel (Luhmann) ou les variations de leur degré d'objectivation (Dobry). A la suite de ces auteurs, nous postulerons donc que les mobilisations contemporaines se déploient dans un univers relativement autonome, traversé par des logiques propres, et dont les différents éléments sont unis par des relations de dépendance mutuelle. Ces relations sont fluctuantes, car extrêmement sensibles aux évolutions du contexte, et peuvent varier de la coopération ou de la coalition à la concurrence ou à la rivalité. Cet espace autoréférentiel se distingue des autres univers constitutifs du monde social en ce qu'il propose aux acteurs individuels ou collectifs qui le composent des enjeux spécifiques tout en étant organisé par des temporalités, des règles et des principes d'évaluation propres, qui contraignent leurs pratiques, prises de positions, anticipations et stratégies. On ajoutera que la pleine appartenance à l'espace des mouvements sociaux suppose la maîtrise des compétences inhérentes aux différentes pratiques qui y ont cours — et notamment la possession d'un répertoire de l'action collective<sup>12</sup> — ainsi que la connaissance des principes de classement des multiples mouvements et organisations qui le composent, principes qui permettent de s'y repérer et de s'évaluer mutuellement entre organisations rivales ou concurrentes et qui, comme l'ensemble des compétences à l'action collective, ont été acquis au cours d'une carrière militante<sup>13</sup> par un processus de socialisation spécifique.

Le concept d'espace des mouvements sociaux se rapproche également de celui de *secteur de mouvement social* proposé par John D. McCarthy et Mayer N. Zald, et qui

---

<sup>8</sup> Norbert Elias, *La Société des individus*, Paris, Pocket, 1991.

<sup>9</sup> Pierre Bourdieu, « Genèse et structure du champ religieux », *Revue française de sociologie*, XII, 1971, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 89, 1991.

<sup>10</sup> Niklas Luhmann, *The Differentiation of Society*, New York, University of Columbia Press, 1982.

<sup>11</sup> Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la FNSP, 1986.

<sup>12</sup> Charles Tilly, *From Mobilization to Revolution*, New York, Random House, 1978.

<sup>13</sup> Olivier Fillieule, « Post-scriptum : propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel », *Revue française de science politique*, vol. 51 (1-2), 2001.

« consiste en l'ensemble des mouvements sociaux d'une société donnée »<sup>14</sup>. Il s'en distingue toutefois en ce qu'il ne s'agit pas seulement d'appréhender, comme le font ces deux auteurs, les relations entre les différentes « causes » — qu'ils désignent significativement par la métaphore économique d'*industries de mouvement social* — sous le seul angle de leur concurrence pour l'acquisition de ressources (comme des entreprises rivalisent pour la captation d'une clientèle), mais de saisir la dynamique d'un univers social au sein duquel différents mouvements et organisations sont en interdépendance, et qui est lui-même soumis à des processus évolutifs d'extension ou de rétraction de l'activité contestataire. L'interdépendance qui relie les différents mouvements n'est jamais figée, mais en évolution constante, ce qui explique que certaines causes puissent conjoncturellement apparaître comme davantage « porteuses », « avant-gardistes » ou légitimes (ou à l'inverse « indéfendables », « ringardes » ou disqualifiantes), voire devenir de véritables *points de référence*, en fonction desquels les autres mobilisations tendent à élaborer leurs anticipations et stratégies. Ainsi l'espace des mouvements sociaux a-t-il vu, au cours de la décennie passée, se succéder plusieurs mobilisations que leur retentissement public voire, dans certains cas, leur succès ont fait accéder à ce statut de point de référence, vers lequel convergent et dont tentent de s'inspirer d'autres mouvements. La « réquisition » d'un immeuble de la rue du Dragon par Droit au logement en 1994, les grèves et les manifestations de novembre-décembre 1995, l'occupation de l'église Saint-Bernard par les sans-papiers en 1996, le mouvement des chômeurs de la fin 1997... ont ainsi constitué des épisodes exemplaires pour l'activité contestataire, dont l'influence a largement débordé les seules organisations spécialisées dans les questions portées par chaque mouvement (ainsi qu'en témoignent, exemples parmi d'autres, l'« appel des sans » en soutien aux fonctionnaires grévistes de décembre 1995 ou le ralliement d'Act Up à la cause des sans-papiers).

L'espace des mouvements sociaux apparaît de ce point de vue comme une *zone d'évaluation mutuelle* : le niveau d'activité des autres mouvements et organisations, le destin de leurs tentatives de mobilisation, leurs innovations tactiques ou les mises en forme originales de leurs revendications... sont l'objet d'une saisie perceptive permanente, et constituent des indicateurs d'un état du contexte sur lesquels se fondent les évaluations du « jouable », de l'« opportun » ou encore du « risqué ». De la sorte peut-on comprendre le développement des vagues de contestation, le succès de certains groupes incitant d'autres à entrer à leur tour dans le jeu protestataire pour y défendre leurs revendications propres. La victoire des étudiants opposés à la réforme des universités d'Alain Devaquet a par exemple indiqué en 1986 que le gouvernement se trouvait en position de faiblesse, et incité d'autres groupes (les cheminots, spécialement) à se mobiliser à leur tour pour faire valoir leurs intérêts propres. Plusieurs auteurs ont repéré certains des effets de cette évaluation mutuelle : Doug

---

<sup>14</sup> John D. McCarthy, Mayer N. Zald, « Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory », *American Journal of Sociology*, vol. 82 (6), 1977, p. 1220.

McAdam a signalé la diffusion au-delà de leur foyer d'invention des innovations des répertoires d'action lorsqu'elles donnaient quelques signes d'efficacité<sup>15</sup>, tout comme David Meyer et Nancy Whittier ont montré combien certains mouvements pouvaient servir de modèles à d'autres qui tentent de s'inspirer du répertoire, des « cadres » d'expression des griefs et des formes organisationnelles qui paraissent avoir fait leur succès<sup>16</sup>. La réussite n'est de ce point de vue pas seule à exercer une influence : les échecs donnent eux aussi des indications sur l'état du contexte (et notamment sur l'état du rapport de force qui oppose aux autorités) et fournissent sur le plan tactique des sortes d'« exemples à ne pas suivre ». Serge Proust a ainsi montré combien la « radicalité » du mouvement des intermittents du spectacle de l'été 2003 est un produit du précédent du mouvement contre la réforme des retraites, dont l'échec a été attribué à une insuffisante combativité<sup>17</sup>. On notera au passage que cette approche situationnelle et compréhensive rejoint les récentes révisions de la théorie des opportunités politiques. Suite aux nombreuses et vigoureuses critiques qui ont pointé son objectivisme, ses principaux adeptes ont abandonné sa définition comme « structure » au profit d'une conception située (c'est-à-dire relative à un contexte particulier) et subjective : les opportunités ne constituent plus tant un donné stable et « objectif » que l'interprétation que les acteurs se font de la détermination et des intentions de leur adversaire<sup>18</sup>.

Les logiques d'imitation ne sont pas repérables qu'entre mouvements proches par leurs terrains d'action ou leur idéologie, mais également entre mouvements qu'oppose un très vif antagonisme. Suzanne Staggenborg a ainsi montré, dans son étude de l'opposition entre les mouvements *pro-choice* et *pro-life* américains, que chacun d'eux a continuellement tendu à ajuster ses formes organisationnelles et ses actions de manière à répondre aux défis posés par les innovations tactiques de son antagoniste, processus qui a produit un relatif *isomorphisme* des deux mouvements<sup>19</sup>. Le même phénomène a été repéré en France à l'occasion des manifestations contre le PACS, que leurs organisateurs ont conçues en référence à la *gay pride*, dont ils ont tenté de reproduire le caractère joyeux et festif tout en en inversant diamétralement le sens. Cette tendance à l'imitation — qui impose aussi un travail subtil de distinction — des formes d'action employées par les adversaires constitue un effet de la rivalité entre les mouvements, qui leur impose de s'engager sur des terrains ouverts par ceux auxquels ils s'opposent pour ne pas leur en réserver l'exclusivité tout en essayant de « faire

<sup>15</sup> Doug McAdam, « Tactical Innovation and the Pace of Insurgency », *American Sociological Review*, 1983, vol. 48.

<sup>16</sup> David S. Meyer, Nancy Whittier, « Social Movement Spillover », *Social Problems*, vol. 41 (2), 1994.

<sup>17</sup> Serge Proust, « Les luttes autour du régime de l'intermittence et leur radicalisation en 2003 », in Justyne Balasinski, Lilian Mathieu (dir.), *Art et contestation*, Paris, Michalon, à paraître en 2006.

<sup>18</sup> Dans cette nouvelle perspective, « aucune opportunité, même objectivement ouverte, ne peut inviter à la mobilisation si elle n'est pas a) visible des protestataires potentiels et b) perçue comme une opportunité », Doug McAdam, Sidney Tarrow, Charles Tilly, *Dynamics of Contention*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 43. On trouvera un état du débat sur la structure des opportunités politiques dans Jeff Goodwin, James M. Jasper (eds.), *Rethinking Social Movements*, Lanham, Rowman & Littlefield, 2004.

<sup>19</sup> Suzanne Staggenborg, *The Pro-Choice Movement. Organization and Activism in the Abortion Conflict*, Oxford University Press, 1991, p. 95.

mieux » ou, au moins, « aussi bien » (comme dans le cas de ces rassemblements d'opposants et de défenseurs de l'avortement lors de procès de « commandos anti-IVG », au cours desquels il est dans chaque camp important de ne pas paraître moins nombreux que l'adversaire). Plus encore, l'interdépendance conflictuelle dans laquelle sont pris les mouvements contraint largement leur action : les mouvements ne sont pas totalement maîtres de leur calendrier et des enjeux de leurs mobilisations, mais voient ceux-ci leur être imposés par les initiatives de leur adversaire, face auxquelles il leur est indispensable de contre-attaquer<sup>20</sup>.

Chaque position occupée au sein de l'espace des mouvements sociaux est définie par un ensemble de propriétés pertinentes, telles que l'importance des ressources matérielles et des effectifs de l'organisation considérée, son histoire (et donc éventuellement sa légitimité, retirée de son ancienneté et des « grandes victoires » qu'elle a pu remporter dans le passé), son inspiration idéologique, religieuse ou philosophique, son recrutement social (en regard du genre, de l'âge, du volume de capital scolaire, économique, symbolique ou encore social de ses membres), etc. Affinités idéologiques et homologues de recrutement militant permettent d'identifier différents *pôles* à l'intérieur de l'espace des mouvements sociaux<sup>21</sup>, lesquels jouent souvent un rôle décisif dans les processus de mobilisation. La sociologie du militantisme n'a pas seulement souligné la fréquente *multipositionnalité* des acteurs des mouvements sociaux, généralement actifs dans la défense d'un ensemble diversifié de causes, mais elle a aussi, par le recours aux outils de l'analyse des réseaux, montré que les connexions que ces militants « multicartes » sont à même d'opérer entre sites de mobilisation distincts contribuent largement à l'impulsion des dynamiques contestataires<sup>22</sup>.

Chaque position est également définie par sa proximité à d'autres univers sociaux, et plus précisément par son degré d'autonomie, ou à l'inverse d'hétéronomie, à leur égard. Considérer que l'espace des mouvements sociaux dispose d'une autonomie *relative*, c'est en effet postuler que si le jeu qui s'y joue et les enjeux qu'il propose sont distincts de ceux que proposent d'autres champs (les mouvements sociaux n'offrent pas de postes électoraux, par exemple), il n'en reste pas moins soumis à l'influence que, à des degrés divers selon le contexte et les zones de l'espace, d'autres univers peuvent exercer sur lui. Ainsi certains mouvements tiennent-ils jalousement à leur autonomie à l'égard du monde partisan (tels Attac ou la Ligue des droits de l'homme, dont les statuts interdisent aux membres de se prévaloir de

<sup>20</sup> Telle est la situation du mouvement féministe, dont certaines leaders regrettent que la défense du droit à l'avortement menacé par les « commandos anti-IVG » l'empêche de se consacrer à d'autres dossiers tels que les inégalités de salaires ou le travail à temps partiel imposé.

<sup>21</sup> Comme celui des mouvements de précaires, autodéfini comme « mouvement des sans », étudié par Daniel Mouchard, « Les mobilisations des “sans” dans la France contemporaine : l'émergence d'un radicalisme autolimité », *Revue française de science politique*, vol. 52 (4), 2002.

<sup>22</sup> Cf. Russel L. Curtis, Louis A. Zurcher, « Stable Resources of Protest Movements : The Multi-Organizational Field », *Social Forces*, vol. 52 (1), 1973, et Olivier Fillieule, Philippe Blanchard, « Carrières militantes et engagements contre la globalisation », in E. Agrikoliansky, I. Sommier (dir.), *Radiographie du mouvement altermondialiste*, Paris, La Dispute, 2005. D. McAdam, S. Tarrow et C. Tilly (*op. cit.*) ont proposé d'appeler « courtiers » (*brokers*) les acteurs qui réalisent la connexion de sites de mobilisation antérieurement isolés.

leur appartenance à l'association s'ils veulent se porter candidats à une élection), tandis que d'autres entretiennent des liens notoires avec des partis ou sont engagés dans des relations institutionnalisées avec le système politique. Certains se tournent vers des sources de financement privé et engagent des relations complexes avec le champ économique (à l'image d'Act Up, dont le financement par des laboratoires pharmaceutiques a suscité de notables tensions internes). D'autres encore entretiennent des rapports étroits avec le monde juridique (tel le GISTI, qui mobilise les ressources du droit dans la défense des étrangers), avec le champ intellectuel (comme Attac, doté d'un « conseil scientifique » où siègent des universitaires) ou avec le champ religieux (à l'instar de la mouvance provie, liée à l'Eglise catholique). Tous sont dépendants des comptes rendus des médias et doivent en conséquence adapter leurs actions publiques aux attentes du champ médiatique ou tisser des relations de « connivence » avec les journalistes.

Les transformations de la composition de ses effectifs comme de ses rapports avec les autres composantes du monde social expliquent les évolutions, parfois importantes, de la position occupée au fil du temps par une même organisation à l'intérieur de l'espace. La succession des générations militantes, l'évolution des rapports de force internes, la perte ou le gain d'autonomie à l'égard du champ politique, syndical ou encore religieux, les variations du niveau de ressources matérielles... peuvent ainsi contribuer à substantiellement modifier l'identité et les objectifs d'une organisation. Un exemple en est donné par AC !, association de lutte contre le chômage fondée en 1993 par des syndicalistes qui, devant la réticence des grandes confédérations à se saisir du problème du chômage, ont lancé ce qui se voulait à l'origine davantage un réseau de lutte pour l'abolition du chômage qu'une organisation de chômeurs. Cette vocation première et la position occupée au sein de l'espace des mouvements sociaux (qui situe alors AC ! dans une des zones les plus soumises à l'influence du champ syndical) ont été bousculées suite à la Marche contre le chômage de 1994, qui a attiré de nombreux chômeurs, souvent de longue durée et en grande précarité. Sous l'effet de cette arrivée massive de nouveaux militants, non seulement le « réseau » s'est transformé en une organisation de chômeurs, parallèle sinon concurrente à celles déjà existantes, mais les fondateurs syndicalistes se sont retrouvés minoritaires, et la revendication de réduction du temps de travail qu'ils portaient a été remise en cause par les chômeurs qui exigeaient plutôt une amélioration de leurs moyens d'existence sans référence à l'occupation d'un emploi<sup>23</sup>.

---

<sup>23</sup> Lilian Mathieu, « Le mouvement des chômeurs dans l'espace des mouvements sociaux : de "Nous sommes la gauche" à *Occupation* », communication au colloque « Action publique de l'emploi et mouvement des chômeurs », CERIEP, Lyon, 19-20 novembre 2004.

## 2. UNE AUTONOMIE RELATIVE ET ÉVOLUTIVE

La question de l'autonomie est cruciale pour la compréhension de ce que l'on entend par espace des mouvements sociaux, et plus précisément pour l'intelligibilité des rapports que cette notion entretient avec celle de champ. Appréhender le degré d'autonomie — ou à l'inverse d'hétéronomie — de l'espace des mouvements sociaux exige de se pencher sur les frontières qui le séparent des autres composantes du monde social, et spécialement du champ politique. La tâche de tracer une telle limite — par exemple au moyen d'une définition ferme et définitive de ce qu'est, ou n'est pas, un mouvement social<sup>24</sup> — ne revient pas à l'analyste, qui doit plutôt suivre l'invitation de G. Mauger à considérer que « l'absence de définition du “mouvement social“ fait (...) partie de sa définition »<sup>25</sup> en ce que la délimitation des frontières de l'espace est elle-même un des principaux enjeux de la lutte qui oppose ses différentes composantes.

Une telle attention aux luttes de définition et de délimitation est caractéristique de l'analyse des champs, à laquelle se rattache G. Mauger. Pour autant, il ne nous semble pas possible d'accorder le titre de champ à l'univers que forment les mouvements sociaux, et cela pour plusieurs raisons. La première est que l'univers contestataire ne nous semble pas disposer d'un degré d'objectivation, de structuration et d'institutionnalisation suffisant pour correspondre à ce que Bourdieu, dans ses définitions les plus rigoureuses, définit comme un champ<sup>26</sup>. Tout d'abord, sur le plan interne, l'espace des mouvements sociaux apparaît comme un univers trop faiblement unifié, et au sein duquel les rapports sociaux sont trop peu objectivés, pour prétendre au titre de champ<sup>27</sup>. L'univers contestataire semble de ce point de vue constituer une sphère d'activité très largement informelle, dénuée de toute instance de régulation des rapports sociaux internes — à même d'établir des verdicts incontestables dans les compétitions internes (à la manière des élections dans le champ politique ou des scrutins professionnels dans le champ syndical) ou de sanctionner les manquements aux principes de fonctionnement —, et sa dispersion en une multiplicité de causes souvent déconnectées les unes des autres l'empêche d'accéder à une objectivation telle qu'elle lui permette d'imposer, y compris parfois à ceux qui en font partie, sa représentation comme domaine unifié. De même l'espace des mouvements sociaux est-il dépourvu de cette forme particulière

---

<sup>24</sup> Ce travail de définition a par exemple été entrepris par l'école tourainienne (voir par exemple Alain Touraine, *La voix et le regard*, Paris, Seuil, 1978), et cela non sans quelque préoccupation normative, ainsi que l'a montré le déni du statut de mouvement social au mouvement de décembre 1995, cf. Alain Touraine (dir.), *Le grand refus*, Paris Seuil, 1996.

<sup>25</sup> « Pour une politique réflexive... », art. cit., p. 33.

<sup>26</sup> Pour une discussion plus approfondie, cf. Lilian Mathieu, Violaine Roussel, « Pierre Bourdieu et le changement social », *ContreTemps*, n° 4, 2002.

<sup>27</sup> La prise en compte de la labilité des rapports sociaux propres au monde de la prostitution nous avait conduit à rejeter son appréhension comme champ au profit de sa définition comme espace : Lilian Mathieu, « L'espace de la prostitution », *Sociétés contemporaines*, n° 38, 2000.

d'institutionnalisation qu'est la reconnaissance par la loi (qui délimite en le restreignant un domaine d'action), à la manière du champ syndical<sup>28</sup>.

Une deuxième raison réside dans les très importantes variations de l'autonomie de l'espace des mouvements sociaux à l'égard des autres univers dont il est proche. Ce sont ces variations qui nous empêchent de souscrire à la proposition de G. Mauger selon laquelle « le mouvement social peut être décrit comme un sous-champ au sein du champ politique »<sup>29</sup>, en ce que les rapports de l'espace des mouvements sociaux et du champ politique ne peuvent être posés *a priori* comme relevant de l'inclusion<sup>30</sup>. Davantage attentifs, à la suite de M. Dobry, aux changements d'état et aux évolutions conjoncturelles du degré d'objectivation des univers sociaux, nous considérons que l'espace des mouvements sociaux est un *univers dont la consistance est l'objet de sensibles variations en fonction du contexte*, qui peuvent aller de la quasi-disparition (notamment par dissolution au sein du champ politique) à des poussées d'autonomie tendant à en faire un univers distinct. Un bref survol des transformations de l'espace des mouvements sociaux français depuis les années 1968 permettra d'appuyer, en l'illustrant empiriquement, cette assertion.

La poussée contestataire qui suit la crise de mai 1968 peut être considérée comme une première phase d'autonomisation d'un espace des mouvements sociaux en France. Telle qu'elle est analysée par G. Mauger<sup>31</sup>, cette période correspond à un processus de reconversion d'investissements politiques antérieurs, et plus précisément d'investissements révolutionnaires déçus. La crise de mai n'ayant pas débouché sur le grand soir attendu, nombreux ont été au début des années 1970 les militants — préalablement socialisés à des activités d'ordre avant tout protestataire, et éventuellement violentes — à quitter les organisations gauchistes pour reconvertir leurs savoir-faire dans une multiplicité de causes qui, en dépit de leur diversité, partageaient un certain nombre de points communs, comme une focalisation sur les « marges » (immigrés, prisonniers, malades mentaux...) et la défense d'identités minoritaires (régionalisme, féminisme, homosexualité...). Cette floraison, on le sait, a fait l'objet d'un grand nombre d'analyses, dont certaines, regroupées sous l'appellation

---

<sup>28</sup> Sur la genèse et les enjeux de la loi relative à la création des syndicats, cf. Denis Barbet, « Retour sur la loi de 1884. La production des frontières du syndical et du politique », *Genèses*, n° 3, 1991.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>30</sup> Elles ne sauraient également être considérées, ainsi que le fait le courant de la structure des opportunités politiques, comme relevant nécessairement de la dépendance : les relations entre mouvements sociaux et « système politique » ne sont pas univoques, et l'histoire ne manque pas d'exemples de politiques gouvernementales infléchies sous la pression de mobilisations contestataires. Voir par exemple la perspective défendue par Hanspeter Kriesi et son équipe, pour qui la structure des opportunités politiques « détermine dans une large mesure les stratégies du mouvement, son niveau de mobilisation et les résultats du processus de mobilisation » ; Hanspeter Kriesi, Ruud Koopmans, Jan Willem Duyvendak, Marco Giugni, *New Social Movements in Western Europe*, Londres, UCL, 1995, p. XV.

<sup>31</sup> Gérard Mauger, « Gauchisme, contre-culture et néo-libéralisme : pour une histoire de la "génération 68" », in CURAPP, *L'identité politique*, Paris, PUF, 1994.

de « paradigme identitaire »<sup>32</sup>, ont mis l'accent sur leur nouveauté et leur focalisation sur des enjeux « postmatérialistes », ainsi que sur leur recrutement privilégié au sein de la « petite bourgeoisie nouvelle ».

Cette première autonomisation de l'espace des mouvements sociaux n'est certes pas complète. Les représentations et schèmes de perception de nombre de militants restent fortement imprégnés de références marxistes issues de leur passage par les organisations « révolutionnaires » ou de leur proximité avec elles<sup>33</sup>. Surtout, la méfiance à l'égard de l'Etat<sup>34</sup> qui marque nombre de mouvements des années 1970 s'estompe à mesure que le Parti socialiste parvient à se poser, à l'intérieur du champ politique, comme le « relais naturel » des revendications des mouvements sociaux, dont il a par ailleurs entrepris de recruter nombre de militants (au niveau local principalement). Resituée dans la logique de compétition qui l'oppose alors au PCF, la nouvelle position du PS, et l'attestation de sa capacité à représenter une alternative politique crédible, entraînent un *alignement des anticipations* des acteurs de l'espace des mouvements sociaux sur le calendrier électoral — celui des législatives de 1978 puis des présidentielles de 1981. Cette emprise croissante du champ politique partisan sur les calculs et les anticipations des mouvements sociaux s'accroît après la victoire de F. Mitterrand qui, sous le double coup de la satisfaction (au moins partielle) d'un certain nombre de revendications et d'un transfert de plusieurs responsables associatifs vers les cabinets ministériels du nouveau gouvernement socialiste, provoque une déflation de l'activité contestataire<sup>35</sup>.

Si elle ne peut à elle seule en rendre compte, cette « captation » des attentes, et d'une partie des leaders, des entreprises contestataires par le PS apporte sa contribution au délitement de l'espace des mouvements sociaux que connaît la France dans les années 1980. Le seul constat de l'effondrement de l'activité protestataire, accompagné par l'idéologie d'un supposé « repli individualiste » sur la sphère privée, suffira ici pour indiquer combien la reprise de la contestation du début des années 1990 a pu constituer une « divine surprise » pour bien des militants accablés par la démobilisation de leurs organisations et par une série

---

<sup>32</sup> Cf. par exemple Jean L. Cohen, « Strategy or Identity: New Theoretical Paradigms and Contemporary Social Movements », *Social Research*, vol. 52 (4), 1985. Pour une critique, cf. Nelson Pichardo, « New Social Movements: A Critical Review », *Annual Review of Sociology*, vol. 23, 1997.

<sup>33</sup> Ce que montre la récurrence des interrogations des militants de l'époque sur le « potentiel révolutionnaire » des « révoltes » des « marges », telles celles des sans-papiers ou des prostituées ; cf. Johanna Siméant, *La cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Sciences-po, 1998, et Lilian Mathieu, *Mobilisations de prostituées*, Paris, Belin, 2001.

<sup>34</sup> Et plus précisément à l'égard de ses velléités supposées de « contrôle social » et de ses instruments « répressifs » tels que la règle de droit ; cf. Caliope Spanou, « Le droit instrument de la contestation sociale ? Les nouveaux mouvements sociaux face au droit », in D. Lochak (dir.), *Les usages sociaux du droit*, Paris, PUF, coll. CURAPP, 1989.

<sup>35</sup> Une recherche en voie d'achèvement sur le mouvement contre la double peine donne une claire illustration de ce processus : l'entrée de plusieurs responsables associatifs (du GISTI et du Syndicat de la magistrature, notamment) dans les cabinets ministériels fonde de nouvelles allégeances, et entrave l'expression de critiques à l'égard de la réforme législative d'octobre 1981 sur l'entrée et le séjour des étrangers en France, qui ne répond pourtant que très partiellement aux attentes du mouvement pro-immigrés.

ininterrompue de reculs sociaux. La phase de reconstitution de l'espace des mouvements sociaux qui s'ouvre alors s'opère au travers d'un retour au premier plan des questions économiques et sociales, qui à la fois témoignent de la précarisation de la société française et de l'inadéquation, pour l'analyser, du « postmatérialisme » supposé par la théorie des « nouveaux mouvements sociaux »<sup>36</sup>. Act Up, fondé en 1989, fait de l'accès à la santé un de ses principaux axes de lutte au moment où le sida touche de manière croissante les populations les plus démunies. Droit au logement (DAL), né en 1990 à la suite du Comité des mal-logés, développe une stratégie de réquisitions de logement vides, et donne naissance à Droits devant !!, laquelle entretient des relations étroites avec les différentes associations de chômeurs (AC !, déjà citée, mais aussi l'APEIS, le MNCP, les comités CGT-chômeurs). Les épisodes contestataires se succèdent : outre ceux listés plus haut, rappelons la mobilisation féministe de novembre 1995, la pétition contre la « loi Debré » de 1996, ou encore la grande manifestation contre le FN de Strasbourg en 1997.

Le vaste mouvement de grève de la fonction publique de novembre-décembre 1995 a joué un rôle décisif dans la nouvelle autonomisation de l'espace des mouvements sociaux, en ce que l'obtention du retrait partiel du projet de réforme de la Sécurité sociale d'Alain Juppé a montré qu'une mobilisation d'ampleur était apte à faire reculer le gouvernement *par elle-même*, c'est-à-dire sans le relais des forces partisans. L'ensemble de ces mobilisations, et les relatifs succès qu'elles ont arrachés, ont consolidé l'autoréférence de l'espace des mouvements sociaux, *i.e.* la représentation partagée par nombre de ses membres de constituer un univers distinct et qui, quoique à distance du champ partisan, n'en est pas moins capable de significativement peser sur le cours de la vie politique. Un des principaux témoignages de la consolidation de l'autonomie et de l'autoréférence de l'espace des mouvements sociaux qui s'opère alors est l'appel « Nous sommes la gauche », lancé par Act Up et rallié par différentes personnalités et organisations (GISTI, Syndicat de la magistrature, membres d'AC !, du DAL, d'associations de lutte contre le sida, intellectuels et artistes) à l'occasion des élections législatives de 1997, et qui pose les mouvements sociaux en concurrents directs des partis pour l'incarnation de la « gauche »<sup>37</sup>.

La constitution du mouvement altermondialiste peut être considérée comme une des expressions, en même temps qu'un prolongement, de cette nouvelle autonomisation de l'espace des mouvements sociaux, en ce qu'il regroupe la plupart des organisations emblématiques de la reprise de la contestation des années 1990. En est également significative

---

<sup>36</sup> Cf. Lilian Mathieu, « Les nouvelles formes de la contestation sociale », *Regards sur l'actualité*, n° 251, 1999.

<sup>37</sup> L'appel affirme notamment que « Partout nous avons réinvesti l'espace laissé vacant par ceux qui étaient censés nous représenter. Partout nous avons colmaté les brèches ouvertes par des politiques gouvernementales de plus en plus inadaptées. Si la gauche veut vraiment construire une Europe politique et sociale, si elle veut en finir avec cette politique inique de l'immigration, si elle veut lutter contre le chômage, organiser la solidarité avec les pays du Sud, mener une politique de lutte contre le sida pour toutes les personnes atteintes, redonner priorité à l'Education et à la Culture, reconnaître que la répression contre la toxicomanie doit céder le pas à une politique de réduction des risques, elle doit le prouver ». Cf. Lilian Mathieu, « Act Up ou la tentation du politique », communication au 1<sup>er</sup> congrès de l'AFS, Villeteuse, février 2004.

l'attention vigilante portée aux relations avec l'univers partisan, qui témoigne d'une volonté explicite de clôture de l'espace. Attac, on l'a dit, interdit à ses membres de se prévaloir de leur appartenance à l'association s'ils s'engagent dans la compétition électorale, et la « Charte des forums sociaux » prend soin de les définir comme un « espace pluriel et diversifié, non confessionnel, non gouvernemental et *non partisan* ». Le discrédit des partis, la crainte de la « récupération » de la critique altermondialiste à des fins électorales et la volonté de préserver un espace de militantisme « désintéressé » car dénué d'enjeux de carrière contribuent à expliquer cette fermeture à l'égard de l'univers partisan. L'autonomie s'avère cependant difficile à préserver en raison de la porosité entre espace des mouvements sociaux et champ politique, laquelle est en partie due à la multipositionnalité de nombreux militants et responsables altermondialistes membres de partis de gauche ou d'extrême gauche. Elle est également liée au fait que les partis ne pouvaient rester longtemps indifférents au succès des thématiques altermondialistes et ont rapidement entrepris de se connecter au mouvement qui les porte. Elle est enfin inhérente à la dépendance du mouvement à l'égard des ressources matérielles que le champ politique est souvent seul à même de lui fournir, et qui amène les altermondialistes à louvoyer entre défiance affichée et coopération de fait<sup>38</sup>. Même arrivé à un haut degré d'autonomie et d'autoréférence, l'espace des mouvements sociaux reste à bien des égards soumis à l'emprise du champ politique.

Les rapports complexes qu'entretiennent les mouvements sociaux au champ politique doivent aussi se comprendre en regard des transformations propres à l'univers partisan, et spécialement de la conversion de la principale force de gauche à un social-libéralisme peu réceptif à l'égard des revendications économiques et sociales. La conjoncture des années 1990 se distingue en effet de celle des années 1970 par l'expérience du PS au pouvoir. Alors que celui-ci, on l'a vu, avait canalisé les attentes des mouvements sociaux autour de la candidature de F. Mitterrand, la déception qui a suivi chez de nombreux militants de gauche a favorisé un militantisme plus thématique et perçu comme davantage « concret » et « désintéressé » au sein du monde associatif<sup>39</sup>. Ce phénomène est solidaire d'une tendance à la fermeture du champ politique, dont les positions dominantes se sont progressivement fermées aux militants au profit de professionnels mieux dotés en capitaux (scolaires, spécialement, et acquis au sein d'« écoles du pouvoir » telles que Science-po et l'ENA) désormais promus en critères de définition de l'excellence politique<sup>40</sup>. En d'autres termes, l'autonomisation de l'espace des

---

<sup>38</sup> L'organisation du Forum social européen de Saint-Denis, par exemple, n'aurait pas été possible sans le soutien matériel — témoignant d'une sympathie aussi forte qu'encombrante à l'égard du mouvement — de plusieurs mairies communistes. Sur ce qui précède, cf. Lilian Mathieu, « La constitution du mouvement altermondialiste français », *Critique internationale*, n° 27, 2005.

<sup>39</sup> Voir l'étude de ce processus de désaffection à l'égard du militantisme partisan chez les militants de la Ligue des droits de l'homme conduite par Eric Agrikoliansky, *La Ligue française des droits de l'homme et du citoyen depuis 1945*, Paris, L'Harmattan, 2002, ainsi que C. Péchu, *op. cit.*

<sup>40</sup> Cf. Pierre Birnbaum (dir.), *Les élites socialistes au pouvoir*, Paris, PUF, 1985 ; Frédéric Sawicki, « The Parti Socialiste : From a Party of Activists to a Party of Government », in P. Ignazi, C. Ysmal (dir.), *The Organization of Political Parties in Southern Europe*, Westport, Praeger, 1998.

mouvements sociaux peut à certains égards être considérée comme un effet d'une autre autonomisation, celle du champ politique partisan, et de sa fermeture aux profanes.

On ajoutera, au terme de cette partie, une troisième raison qui nous semble militer en défaveur d'une appréhension des mobilisations contestataires en termes de « champ ». Celle-ci tient aux enjeux et formes mêmes des mouvements sociaux, et peut être cernée à partir de l'homologie établie par P. Bourdieu entre les champs politique et religieux<sup>41</sup>. Chacun de ces deux champs est en effet fondé sur une coupure entre les profanes et le corps des spécialistes de la gestion, respectivement, des biens politiques et des biens de salut : les professionnels de la politique et les prêtres, détenteurs exclusifs des compétences spécifiques à leur domaine d'action et disposant pour ce faire d'un corpus de doctrine élaboré. Aux marges de chacun de ces champs se trouvent les agents qui expriment eux aussi une prétention à l'exercice du pouvoir politique ou religieux, mais selon des formes radicalement différentes de celles pratiquées par les politiciens ou les prêtres, et qui pour cette raison constituent une menace pour leur monopole : ce sont, respectivement, les révolutionnaires et les prophètes, défenseurs d'une doctrine politique ou religieuse alternative, et largement hérétique en regard des modes dominants de gestion des biens politiques ou de salut.

La poursuite de l'homologie invite à rapporter la position des mouvements sociaux à celle du sorcier ou du magicien, manipulateur profane (et profanateur) du sacré qui « répond au coup par coup à des demandes partielles et immédiates »<sup>42</sup> (demandes de cure, spécialement), et qui ne dispose pas d'une doctrine systématique, même si ses pratiques et ses discours peuvent reposer sur des formes dégradées et parcellaires d'anciennes croyances devenues hérétiques. Les mouvements sociaux eux aussi relèvent d'une irruption des profanes dans le domaine réservé des spécialistes, aux yeux desquels leurs revendications paraissent souvent illégitimes. Eux aussi interviennent sur des questions précises (environnement, emploi, immigration...) et se mobilisent sur des enjeux concrets et limités, en exigeant une réponse immédiate à ce qu'ils identifient comme des périls (réforme du système de retraite ou d'indemnisation du chômage, loi défavorable aux immigrés, culture de plantes à OGM...) pour la population dont ils se font les défenseurs. Les mouvements sociaux sont par ailleurs fréquemment empreints d'éléments de doctrine plus ou moins élaborés, ou adaptés de théorisations intellectuelles (la théorie du « capital immatériel » d'Antonio Negri dans le mouvement des intermittents, par exemple), mais ne disposent pas pour autant d'un programme global de gouvernement de la société. La prétention à l'occupation du pouvoir politique les ferait de fait passer à l'état soit de professionnels de la politique (s'ils respectent les formes instituées de la compétition politique, *i.e.* se présentent à des élections), soit de révolutionnaires (s'ils se donnent pour objectif, en même temps que la prise du pouvoir, une

---

<sup>41</sup> Cf. Pierre Bourdieu, « La représentation politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 36-37, 1981 et « Genèse et structure du champ religieux », art. cit.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 321.

transformation radicale de ses modes d'exercice)<sup>43</sup>. En conséquence les mouvements sociaux sont-ils condamnés à rester des entreprises relativement dispersées, limitées dans leurs enjeux comme dans leur portée, et à se cantonner — sauf à se nier en tant que tels, c'est-à-dire à se muer en partis politiques ou en mouvements révolutionnaires — dans les marges extérieures du champ politique.

### 3. Un univers de compétences spécialisées

Notre présentation s'en est jusqu'à présent tenue aux seules dimensions « structurelles » de l'espace des mouvements sociaux, car surtout attentive à sa structuration interne et à ses relations avec les autres composantes du monde social. Là ne se limite pas la portée du concept, lequel est également à même d'éclairer les dimensions subjectives et pragmatiques de l'action contestataire. L'espace des mouvements sociaux peut ainsi être appréhendé comme le site au sein duquel s'acquiert et s'actualise un ensemble de compétences pratiques et cognitives spécifiques et nécessaires à la conduite des mobilisations. Dans cette perspective peut-on espérer articuler niveaux des « structures » et de l'« action » individuelle<sup>44</sup>, ainsi que les dimensions « subjective<sup>44</sup> » et « objective » de la réalité sociale<sup>45</sup>.

Envisager l'espace des mouvements sociaux comme un univers de pratique et de sens distinct suppose que ceux qui en font partie, ou qui prétendent y pénétrer, maîtrisent un ensemble de savoirs et savoir-faire inhérents à la conduite des actions contestataires. En d'autres termes, l'investissement dans un mouvement social et la réalisation des différentes activités par lesquelles celui-ci se concrétise (rédiger un tract, négocier le trajet d'une manifestation avec la préfecture, retourner en sa faveur une assemblée générale hostile, exposer des revendications aux médias...) exige de disposer de *compétences pratiques*, actualisées en situation et souvent d'autant plus insaisissables qu'elles relèvent d'une maîtrise pré-réflexive : ayant été acquises de manière implicite dans et par la conduite des luttes, ces compétences sont difficilement transmissibles de manière formelle.

Les *compétences cognitives*, comme ensemble de connaissances et de schèmes de perception propres à l'action collective, ne sont pas moins importantes que celles d'ordre

---

<sup>43</sup> Ce dilemme semble être celui dans lequel se trouve actuellement le mouvement altermondialiste, qui a procédé à une très grande généralisation de ses enjeux et thématiques, au point de se poser en contre-modèle global au néolibéralisme, mais aussi de ne plus trop savoir quels sont son statut et ses objectifs. D'où la tentation, dont ont témoigné certains épisodes récents, de se muer en force politique participant à la compétition électorale, option à laquelle s'oppose celle du retrait dans un rôle purement intellectuel d'instance d'élaboration de contre-propositions. La défense de l'option révolutionnaire, quant à elle, apparaît limitée à quelques groupuscules (ou sectes) marginaux et que leurs théorisations hérétiques (en regard du contexte actuel) tendent à disqualifier ; le succès de librairie des théories de l'« Empire » et de la « Multitude » témoigne cependant de la séduction qu'exerce la posture prophétique (à défaut d'être révolutionnaire) sur certains secteurs du public altermondialiste.

<sup>44</sup> Sur l'articulation entre « structure » et « capacité d'action » (*agency*), cf. William Sewell, « A Theory of Structure: Duality, Agency, and Transformation », *American Journal of Sociology*, vol. 98 (1).

<sup>45</sup> Cf. Peter Berger, Thomas Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens-Klincksieck, 1986.

pratique, en ce qu'elles permettent aux acteurs de s'orienter au sein de l'espace par la maîtrise du langage et des principes de classement qui y ont cours et qui permettent de distinguer les différentes nuances de traditions ou de courants en présence (« lambertistes », « libertaires », « cathos de gauche », etc.). La maîtrise de ces schèmes de perception informe et nourrit la pratique, notamment par anticipation des « coups » qu'adversaires, concurrents ou partenaires sont susceptibles de jouer dans un contexte d'action donné. Elle se fonde également sur l'évaluation des situations présentes à l'aune de *précédents*, à même de servir de repères et de références. Lors de phases de mobilisation marquées par une très forte incertitude, les acteurs tendent en effet à se raccrocher aux expériences passées comparables pour tenter de définir une ligne stratégique. Ainsi la conduite du mouvement d'opposition à la réforme des retraites du printemps 2003 s'est-elle largement fondée sur le précédent victorieux de décembre 1995, mais avec des effets de démoralisation lorsque les grévistes ont constaté, après la non-reconduction de la grève dans les transports publics, que ceux qui huit ans plus tôt avaient servi de « locomotive » au mouvement restaient finalement à l'écart de la lutte<sup>46</sup>.

S'il ne saurait être question ici de donner une liste finie des multiples connaissances et compétences que requiert la participation à une action collective, il reste possible d'en signaler rapidement certaines, tout en soulignant par la même occasion l'intérêt qu'il peut y avoir à revisiter dans une perspective pragmatique certains thèmes classiques de l'analyse des mouvements sociaux. Il en est ainsi des répertoires de l'action collective, dont M. Dobry invite à une appréhension pragmatique lorsqu'il signale que leur analyse se doit d'intégrer « les dilemmes pratiques que rencontrent les acteurs dans la réalité de leurs mobilisations », et qu'ils existent avant tout sous forme d'objectivations d'expériences passées « contraignant les calculs, définitions de situations et anticipations des actions collectives »<sup>47</sup>. Disposer d'une maîtrise pratique de différentes formes d'expression publique des griefs, connaître les avantages, risques et contraintes de chacune et, sur la base de cette connaissance, savoir choisir celle qui convient le mieux aux objectifs, capacités de mobilisation et ressources du moment constituent dans cette optique des compétences souvent décisives. La perspective élaborée par Danny Trom s'inscrit dans un même champ de préoccupation lorsqu'il envisage l'action collective comme « un ensemble de performances se caractérisant par l'actualisation d'une grammaire politique partagée »<sup>48</sup>. Ces performances, au cours desquelles un ordre de motif faisant généralement référence au bien commun et à la justice est actualisé, doivent, ajoute Daniel Cefaï, « se plier à des grammaires de la vie publique » pour être recevables, ce

---

<sup>46</sup> Voir également l'influence du précédent qu'a constitué ce même mouvement contre la réforme des retraites sur la radicalisation de la mobilisation des intermittents, signalée par S. Proust (cf. note 17). Sur le poids des précédents, voir Doug McAdam, William Sewell Jr., « It's About Time : Temporality in the Study of Social Movements and Revolutions », in Ron Aminzade *et al.*, *Silence and Voice in the Study of Contentious Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

<sup>47</sup> Michel Dobry, « Calcul, concurrence et gestion du sens », in P. Favre (dir.), *La Manifestation*, Paris, Presses de la FNSP, 1990, pp. 361 et 363.

<sup>48</sup> Danny Trom, « Grammaire de la mobilisation et vocabulaires de motifs », in D. Cefaï, D. Trom (dir.), *Les formes de l'action collective*, Paris, EHESS, « Raisons pratiques », 2001, p. 108.

qui implique d'orienter l'analyse vers la « dimension dramaturgique et rhétorique » de l'action collective<sup>49</sup>.

La richesse des pistes tracées par la sociologie pragmatique et interactionniste pour l'analyse de l'action collective en situation ne doit cependant pas sous-estimer les effets de la localisation sociale et de la trajectoire spécifiques des protagonistes des mobilisations. L'ordre de l'interaction, en effet, n'épuise pas la signification de ce qui s'y joue, et l'on se rappellera que le fondateur de la *frame analysis* considérait lui-même qu'en regard de l'analyse de la structure de la vie sociale, sa perspective ne traitait « que de ce qui est secondaire »<sup>50</sup>. En d'autres termes, les approches pragmatistes souffrent d'une tendance à la naturalisation des compétences à l'action collective lorsqu'elles les considèrent comme faisant partie intégrante *a priori* de l'équipement de base de l'ensemble des membres de nos sociétés<sup>51</sup>, et ce alors que nombre de mobilisations — et tout spécialement les *poor people's movements*<sup>52</sup> — présentent des situations d'inégalités, parfois particulièrement criantes, de niveaux de maîtrise des savoirs et savoir-faire contestataires. La prise en compte de ces inégalités, de nombreux travaux l'ont montré, permet d'éclairer les processus d'alliance entre groupes dépourvus de tradition et d'expérience de l'action collective, et « soutiens » davantage aguerris au point de pouvoir être considérés comme de véritables « virtuoses » du militantisme, dans le même temps qu'elle permet d'expliquer la passivité de groupes ayant pourtant toutes les « bonnes raisons » de se révolter<sup>53</sup>. L'explication de ces disparités doit en priorité être recherchée dans des différences de trajectoires sociales, et plus précisément dans le passage (ou son absence) par ces instances de socialisation militante que sont, en premier lieu, la famille, mais également les institutions d'enseignement ou encore le monde du travail. Être issu d'une famille elle-même riche en expériences contestataires et où ont pu s'opérer dès le plus jeune âge des formes d'apprentissage militant (accompagner ses parents aux manifestations du 1<sup>er</sup> mai, par exemple), avoir connu de multiples activités associatives dans sa jeunesse, être passé par le scoutisme ou le militantisme étudiant, travailler dans un milieu professionnel fortement syndicalisé... constituent autant de modalités d'acquisition de compétences à l'action collective, prédictives d'une forte propension à l'engagement.

La métaphore économique sur laquelle est fondé le concept de *capital militant*, récemment proposé par Frédérique Matonti et Franck Poupeau et qui recouvre en grande partie ce que nous désignons comme compétences à l'action collective, permet d'éclairer

---

<sup>49</sup> Daniel Cefaï, « Les cadres de l'action collective », in *ibid.*, p. 51 et 52. Voir aussi l'invitation de James Jasper à envisager la conduite des mouvements sociaux comme un *art*, de manière à « restituer la force d'invention des mouvements sociaux et la créativité individuelle et collective de leurs membres », James Jasper, « L'art de protestation collective », in *ibid.*, p. 137, et, du même auteur, *The Art of Moral Protest*, Chicago, University of Chicago Press, 1997.

<sup>50</sup> Erving Goffman, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, 1991, p. 22.

<sup>51</sup> Cette faiblesse est reconnue et signalée, mais sans qu'il lui soit véritablement apporté de réponse, dans le récent article de Nicolas Dodier, « Le laboratoire des cités. L'espace et le mouvement du sens critique », *Annales HSS*, n° 1, 2005.

<sup>52</sup> Frances Fox Piven, Richard A. Cloward, *Poor People's Movements*, New York, Vintage Books, 1977.

<sup>53</sup> Cf. par exemple J. Siméant, *op. cit.*, et L. Mathieu, *op. cit.*

l'importance de ces inégalités de maîtrise des savoirs et savoir-faire protestataires<sup>54</sup>. Elle permet également de pointer ce qu'ils désignent comme le *taux de change* de ce capital lorsqu'il est transféré d'un univers militant à un autre, de l'espace des mouvements sociaux ou du monde syndical au champ politique, par exemple. Les carrières militantes sont fréquemment marquées par de tels transferts, au cours desquels les compétences antérieurement acquises sont reconverties dans un autre type d'activité<sup>55</sup>. Mais leur compréhension exige que l'on intègre que ces transferts comportent une part de spéculation et donc de risque, que l'idée de taux de change permet précisément de prendre en compte. Investir dans la politique partisane le capital accumulé dans l'espace des mouvements sociaux, par exemple, peut constituer une opportunité de le valoriser (par exemple lorsqu'il a atteint le maximum de sa rentabilité dans son univers originel d'acquisition), mais expose à le dilapider lorsque le taux de conversion se révèle moins avantageux qu'espéré ; cela est notamment le cas lorsque le discrédit de l'action partisane provoque la défection — sous forme d'accusations de « carriérisme » ou de sentiments de « trahison », par exemple — de ceux qui constituaient la « base » des soutiens au sein de l'espace des mouvements sociaux<sup>56</sup>.

On ajoutera pour finir qu'une des pistes de recherche que l'attention aux compétences à l'action contestataire invite à suivre est celle, pour l'heure encore largement ignorée par la sociologie des mobilisations, des modalités d'*apprentissage* de ces savoirs et savoir-faire. Considérer l'espace des mouvements sociaux comme le lieu où s'acquièrent les compétences protestataires implique en effet de se pencher sur les modalités concrètes de cette acquisition, c'est-à-dire sur la logique d'essais et d'erreurs par lesquels les apprentis activistes se forment à l'action collective, sur les modes de transmission des traditions entre générations de militants, sur le poids des expériences fondatrices (de la répression policière, de la « trahison » d'un allié peu fiable...), sur les supports (biographies de leaders exemplaires, films documentaires sur des luttes passées...) par lesquels se construit l'identité militante, sur l'application par imitation de « recettes pratiques » (rédaction de tracts, préparation de recours judiciaires, organisation d'une manifestation ou d'une grève...), etc. Les interactions entre ces formes spécifiques d'apprentissage et d'autres instances de socialisation, dont en premier lieu l'école, apparaissent d'une particulière importance si l'on considère, ainsi que le suggèrent F. Matonti et F. Poupeau, que les logiques d'acquisition des compétences militantes s'appuient fréquemment (et, selon eux, de plus en plus fréquemment) sur des apprentissages scolaires

---

<sup>54</sup> Frédérique Matonti, Franck Poupeau, « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 155, 2004.

<sup>55</sup> E. Agrikoliansky montre l'importance de ces logiques de reconversion d'un ancien militantisme, partisan ou syndical, dans la carrière des adhérents de la Ligue des droits de l'homme, *op. cit.* Voir également, dans une approche d'inspiration pragmatiste qui intègre une dimension dispositionnelle, l'étude de la lutte contre le sida de Nicolas Dodier, *Leçons politiques de l'épidémie de sida*, Paris, EHESS, 2003.

<sup>56</sup> La métaphore économique du capital militant connaît aussi ses limites, notamment en plaçant au second plan la dimension pratique et cognitive des compétences qui existent avant tout à l'état incorporé ; sur cette question, voir Jean-Claude Passeron, « L'inflation des diplômes. Remarques sur l'usage de quelques concepts analogiques en sociologie », *Revue française de sociologie*, XXIII, 1982.

préalables. Dans cet ordre d'idée, c'est non seulement la question des relations entre savoirs empiriques, pratiquement acquis et maîtrisés, et connaissances systématiquement élaborées et enseignées (par exemple dans des instituts de formation syndicale) qui se trouve posée, mais également celle de l'éventuelle reproduction, à l'intérieur de l'espace des mouvements sociaux, de formes de domination fondées sur le capital scolaire similaires à celles qui traversent les champs politique et syndical<sup>57</sup>.

\*

On se contentera, au terme de cette communication, de signaler trois points aveugles particulièrement importants de la perspective que nous venons d'esquisser. Le premier est celui de la validité de ce modèle pour l'étude de mouvements extérieurs au cadre français à partir duquel il a été conçu. Il est en effet loin d'être assuré que l'hypothèse d'une autonomisation d'un espace des mouvements sociaux se confirme hors de France, tant sont différentes les histoires contestataires nationales et, surtout, variables les types de rapports entre partis politiques et mouvements sociaux<sup>58</sup>. Le deuxième, proche, est celui des difficultés auquel le modèle se trouve confronté pour rendre compte de mobilisations dépassant le strict cadre national pour se doter d'une dimension — ou, tout au moins, d'une prétention — « transnationale ». Le troisième concerne les relations entre l'espace des mouvements sociaux et le champ syndical. Celui-ci, on l'a signalé, dispose d'un niveau d'institutionnalisation et d'objectivation bien plus élevé que l'espace des mouvements sociaux, dans le même temps qu'il exerce sur lui une très forte influence — notamment du fait de la fréquence, au sein de certains pôles de l'univers contestataire, de la multipositionnalité d'acteurs à la fois syndicalistes et activistes. La sociologie des mobilisations a jusqu'à présent fait preuve d'un désintérêt regrettable pour le syndicalisme, et cela alors que de nouveaux rapports entre mobilisations menées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du monde du travail semblent à l'heure actuelle se dessiner<sup>59</sup>. C'est dire si les pistes tracées ici conservent un statut encore largement programmatique.

---

<sup>57</sup> F. Matonti, F. Poupeau, art. cit.

<sup>58</sup> Voir par exemple le cas mexicain d'un parti politique issu de mouvements sociaux étudié par Hélène Combes, « De la politique contestataire à la fabrique partisane. Le cas du Parti de la révolution démocratique au Mexique (1989-2000) », thèse de doctorat en science politique, Université Paris III, 2004.

<sup>59</sup> Cela est notamment sensible dans les luttes de salariés précaires (restauration rapide, hôtellerie, etc.), qui témoignent parfois de difficultés à s'intégrer au cadre syndical dans le même temps qu'elles mobilisent des références et des ressources (celles de l'altermondialisme, par exemple) davantage propres à l'espace des mouvements sociaux.